



VB *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 92 > Mars/Avril/2021

Budget 2021 Le cap est fixé...

GRAND
FORMAT

9
-
12



Mobilité 5
Le barreau du Versoud
est ouvert



5

ACTU

Marchés
(Re)découvrez
les marchés villardiens



12

V•B et VOUS

CCAS
Analyse des Besoins
Sociaux : point sur l'enquête



18

CULTURE

CSC de brignoud
Petite enfance : le TIPI



V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 92 > Mars/Avril/2021

EN IMAGES 2

2



Conseil municipal : chez vous !
Signalisation : identifier les bâtiments
Travaux : centre médico-social

ÉDITO DU MAIRE 3

3



ACTUALITÉS 4-8

4-8



Covid-19 : point infos
Évènementiel : point sur la situation
CCAS : nouvelle brochure
Mobilité : le Barreau du Versoud
Vie locale : les marchés villardiens
Hommage : Gabriel Soto
Le chiffre : 10 arbres
Emploi : associations et Mission locale
Environnement : nuisibles / Bien vivre...
Interco :
Le Grésivaudan : les déchets

GRAND FORMAT 9-12

9-12



Budget 2021
Le cap est fixé pour les orientations budgétaires du mandat

V•B et VOUS 13-16

13-16



CCAS : Analyse des Besoins Sociaux
Travaux : école République et gendarmerie
Cadre de vie : ville fleurie ?
Jeunesse : le Conseil Municipal Jeunes

CULTURE & LOISIRS 17-20

17-20



Espace Aragon : ...se refait une beauté
CSC Brignoud : les brèves du centre
À vos agendas : **Spécial Covid page 19**

LIBRE EXPRESSION 21

21



EN PRATIQUE 22

22

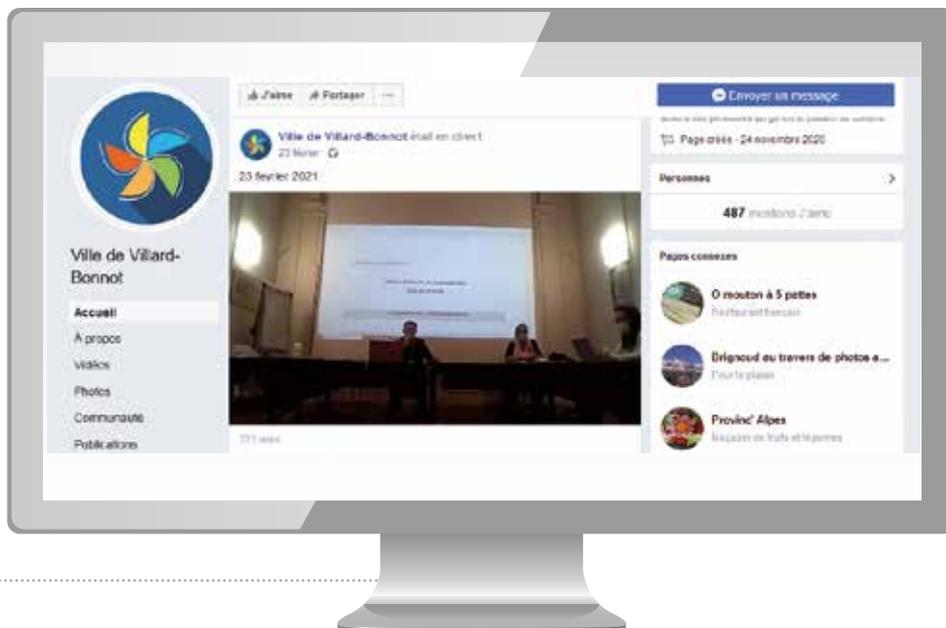


23
février

Conseil municipal

Le conseil municipal... chez vous !

Une nouveauté fait son apparition ! Depuis la séance du 23 février, le Conseil Municipal est diffusé en direct, le jour-J, sur la page officielle Facebook de Villard-Bonnot. @ville de villard-bonnot ●



Signalisation

mars



Identifier au premier coup d'œil

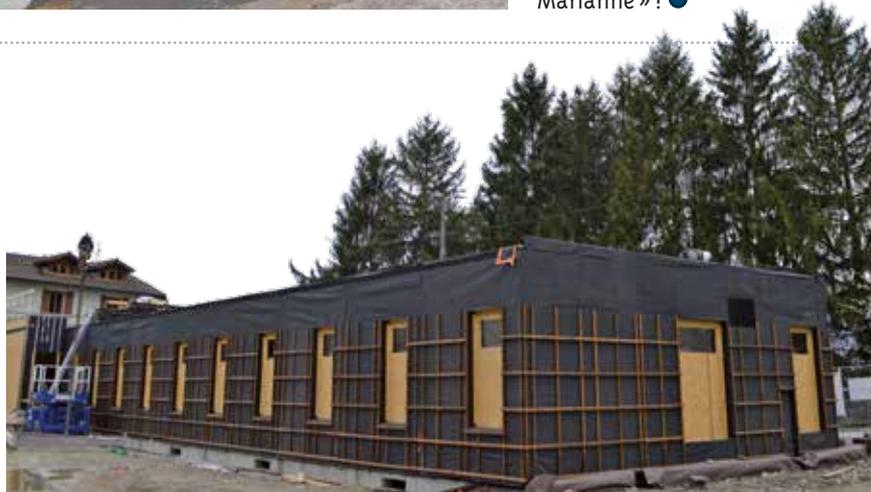
La Municipalité poursuit ses efforts en matière de signalétique sur ses bâtiments. Dans un premier temps, l'identification des écoles, des complexes sportifs et des salles associatives a été réalisée en 2018. Au mois de mars, ce fut le tour des restaurants scolaires « Jacques Prévert » et « La petite Marianne » ! ●

Travaux

2021

Le chantier du centre médico-social avance

Sur l'avenue Général de Miribel, à hauteur du collège Belledonne, le chantier du futur centre médico-social se poursuit. Pilotés par le Département de l'Isère, les travaux sont dans leur première phase. Après avoir fait place nette sur la parcelle, les équipes ont réalisé le terrassement et s'activent actuellement pour viabiliser le terrain. Cette étape consiste à mettre en place les différents réseaux, l'alimentation électrique, l'assainissement et l'eau potable. ●



3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal Avril 2021



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau

Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Photos : © images-et-reves.fr / Service communication / Le Grésivaudan / Shutterstock / D. Greffe

Comité de lecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPO•COM - Seyssinet-Pariset • Impression : COQUAND

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





**Chères Villardiennes,
Chers Villardiens,**

En parcourant ces prochaines pages, vous allez pouvoir, entre autres, décrypter le budget de l'année 2021.

Au-delà des chiffres, c'est à travers ce document que marquent les engagements très concrets que je porte sur le sens des actions et la mise en œuvre des projets opérés par votre équipe municipale, avec l'appui de l'ensemble des services.

Nous maintenons le cap que nous avons fixé, à savoir la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour permettre la réalisation des investissements, sans augmentation d'impôts ni recours à emprunt supplémentaire cette année, malgré les difficultés que nous traversons.

Difficile d'énumérer toutes ces actions, mais qu'elle soit grande ou petite, chaque réalisation de travaux, chaque prestation de solidarité a individuellement toute son importance. Toutes s'inscrivent avec détermination dans les axes de notre programme.

Le contexte sanitaire est aussi toujours là pour nous rappeler les contraintes imposées du côté des animations et il reste compliqué de se lancer avec certitude dans des programmations pour les semaines à venir.

Concernant les activités de proximité, connaissez-vous le CSC de Brignoud ?

Derrière cet acronyme, c'est toute une équipe motivée, un Centre SocioCulturel à votre service et qui vous accueille pour vous proposer des activités, accessibles à tous.

Des temps de jeux comme la Ludocturne, des initiatives sur le terrain et de sensibilisations pour l'environnement, une structure d'info-Jeunesse, un lieu d'accueil et d'échange parents/enfants/grands-parents, ... Osez venir voir tout ce qu'il propose !

Gageons que ce printemps et la campagne de vaccination en cours puissent marquer le signe d'une liberté retrouvée !

Toujours avec la volonté et le plaisir de vous croiser dans votre rue, dans nos commerces ou pour échanger quelques mots sur nos marchés, je vous laisse sans plus attendre, découvrir et parcourir ce numéro du VB info toujours riche en actualité sur notre chère commune !

Bien à vous,

Patrick Beau
Maire de Villard-Bonnot

Covid-19 : point infos

Évènementiel : un point sur la situation

CCAS : brochure "aide sociale"

Mobilité : Barreau du Versoud

Vie locale : les marchés villardiens

Emploi : AGI et ADEF

Jeunes : la Mission locale

Environnement : le nuisibles / Vivre ensemble

Interco : Déchets : sensibiliser !

Budget 2021 Le cap est fixé

CCAS : Analyse des Besoins Sociaux

Travaux : Ecole République / Gendarmerie

Cadre de vie : Label "Ville fleurie"

Jeunesse : Le Conseil Municipal Jeunes

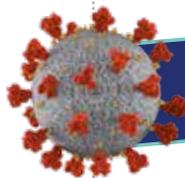
Espace Aragon : en activité...

CSC Brignoud : brèves du Centre

À vos agendas : Spécial Covid

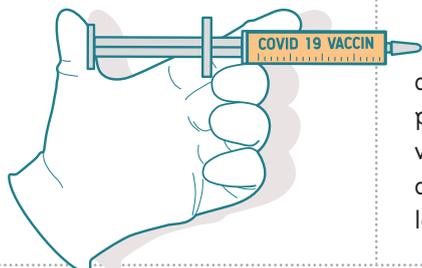


[Covid-19]



Point infos

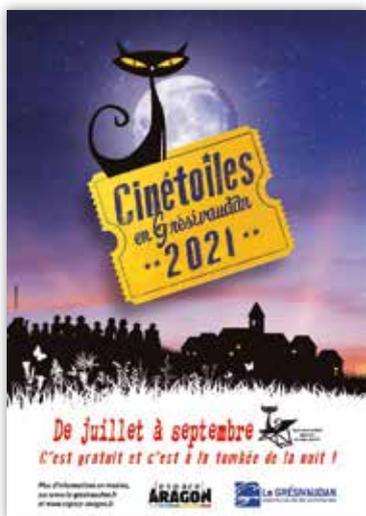
Campagne de vaccination



La campagne de vaccination à l'échelle du Grésivaudan est en cours. Le CCAS de la Commune poursuit les démarches auprès du Centre de vaccination pour les personnes âgées de la ville qui ont sollicité son aide. À la fin du mois de mars, le service avait pris 234 rendez-vous au centre. ●

[Evènementiel]

Un point sur la situation



Maintenir le calendrier des festivités est une affaire complexe depuis plus d'un an. Les conditions sanitaires ainsi que les différentes restrictions en vigueur permettent difficilement de proposer les rendez-vous festifs habituels en toute sécurité. Le premier trimestre 2021 s'est donc ainsi écoulé sans la galette des rois ni le carnaval. Le repas des anciens est quant à lui annulé. Cependant, espérant toujours une amélioration, la Municipalité a choisi de reporter l'exposition « Printemps des arts » à cet automne, en accord avec son partenaire, l'Espace Aragon et de donner son accord pour programmer Cinétouilles, cet été. Enfin, l'équipe événementiel – composée de Julien Calloux (Conseiller municipal délégué) et Pilar Ginet (service vie associative-événementiel) réfléchit actuellement à l'élaboration d'une Fête de la Musique Villardienne, au mois de juin, sous réserve des règles sanitaires qui seront en vigueur à cette période. ●



Quelques mots de...



Julien Calloux

Conseiller délégué aux questions relatives à l'évènementiel

« Habitant de Villard-Bonnot depuis 10 ans, je vis à Lancey avec ma femme et mes deux petits garçons. C'est avec plaisir, dynamisme et ambition que je m'engage pour ce mandat au sein de cette nouvelle équipe municipale et au côté de notre nouveau maire Patrick Beau. Mes fonctions de conseiller délégué à l'animation et aux festivités me donnent matière à développer les nouvelles attentes des Villardiens. Au cours de ce mandat les grands axes seront entre autres : le projet de construction d'une salle festive communale, la conception de la fête de la musique, la création de moments festifs ludiques et familiaux rythmant l'année et bien sûr le maintien des festivités existantes et leur développement autour des nouveaux besoins de notre population. La concertation sera évidemment un point important pour étoffer l'ensemble de ces projets. C'est tous ensemble que nous ferons grandir et avancer notre belle commune. » ●

A NOTER!



Rappel : la vaccination se fait uniquement sur rendez-vous.

Par internet via la plateforme keldoc :

<https://www.keldoc.com>
[centre-municipal-de-sante
» le-versoud
» salle-polyvalente le versoud]



Par téléphone au CCAS de Villard-Bonnot, pour les personnes de 75 ans et plus

☎ 04 76 45 79 45

du lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Par téléphone au centre de vaccination du Versoud

☎ Standard 04 76 77 58 63

[CCAS]

Une brochure pour présenter l'aide sociale

Dans le précédent numéro du VB*infos, le Grand Format présentait et expliquait de manière exhaustive l'aide sociale proposée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville. Pour aller plus loin, une brochure dédiée à l'aide sociale facultative a été éditée et distribuée dans les boîtes aux lettres accessibles des foyers villardiens. La mise en place de l'aide sociale facultative permet au CCAS d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Ces prestations s'adressent à différents publics, mais surtout couvrent plusieurs secteurs : l'éducation, l'emploi, le secours financier, l'aide à domicile... Toutes sont identifiées et répertoriées en fonction des publics ciblés dans la brochure. Les conditions d'accès et les démarches à réaliser sont également présentées. Le document est disponible en Mairie en version papier, en version numérique sur le site et l'appli* de la commune. ●



www.villard-bonnot.fr

Onglets [CCAS » Aide sociale]

Appli "Villard-Bonnot

Tuiles [Services à la population » CCAS]

[Mobilité]

Le Barreau du Versoud est ouvert



Photo en vue aérienne du Barreau du Versoud sur la couverture.

Après plus de 3 ans de travaux, cet aménagement routier de 1,7 km, financé à parts égales par Le Grésivaudan, maître d'ouvrage et le Département, accueille depuis le mercredi 3 mars ses premiers véhicules 4 et 2 roues, sur la totalité du tracé.

Cette route structurante de 1,7 km, désormais ouverte, vise à une sécurisation des routes départementales. En effet, au vu du trafic routier attendu (8 000 véhicules/jour), il fallait créer une déviation de la RD 165 qui présente des risques de sécurité importants liés à la présence d'un passage à niveau et à un tracé sinueux le long de l'Isère. Mais cette liaison améliorera également la desserte du Versoud et de Villard-Bonnot traversées depuis l'A41 via l'échangeur complet de Saint-Ismier, ainsi que la qualité de vie des habitants des secteurs de Pruney et de Lancey par la diminution de la circulation et des nuisances sur la RD523. Enfin, le Barreau va permettre de participer au développement économique et à l'attractivité des zones d'activités intercommunales du Parc d'Activités de la Grande-Île et de la future

zone artisanale du Pruney qui seront accessibles plus facilement, grâce à cet axe routier qui devient ainsi leur accès principal.

Les modes doux au cœur du projet

Le projet offre une place importante aux modes doux, avec la création d'une voie verte multifonctionnelle (piétons/cycles) au sud de la ZA de la Grande Île, le long de la nouvelle route structurante et d'une rampe à vélo sur le pont ferroviaire prolongée par une voie cyclable pour accéder au parcours de santé déjà existant, situé rue Youri-Gagarine sur la ZA Grande Île.

Le Barreau de la Grande Île est situé sur une zone humide sensible qu'il était nécessaire de maintenir pour la préservation de la faune et de la flore locales. En étroite collaboration avec un écologue de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), des mesures compensatoires ont donc été prévues avec la création de 11 850 m² de boisement, l'installation de 15 nichoirs à chauves-souris, l'aménagement de zones rocailleuses pour les reptiles (dont le lézard des murailles qui est une espèce patrimoniale protégée), un passage pour la petite faune (notamment les amphibiens), des aménagements paysagers pour compléter l'ensemble et enfin, l'aménagement de 2 bassins de rétention, afin de collecter et traiter les eaux pluviales. ●



Le mercredi 3 mars, ouverture officielle du Barreau du versoud.

[vie locale]

(Re)découvrez les marchés villardiens !



Le saviez-vous ? À Villard-Bonnot, deux marchés hebdomadaires sont organisés au cœur des bourgs de Lancey et de Brignoud.

Le mardi matin, la place du 24 Août à Brignoud est investie par des producteurs locaux et des marchands ambulants de 7 h 30 à 12 h 30. Le samedi, ils vous donnent à nouveau rendez-vous, aux mêmes horaires.

Du côté de Lancey, c'est la place de la République qui doucement s'anime. Depuis que le marché s'est installé sur cette esplanade, il bénéficie d'un cadre plus accueillant. En février, la Commune lançait un appel aux exposants afin de l'étoffer et de le dynamiser. Aujourd'hui, le marché compte un primeur, un boucher/charcutier, un fromager, un commerçant propose des mets asiatiques, un autre propose chaque samedi des plats cuisinés différents (couscous, poulets, bugnes...), enfin vous pouvez retrouver l'équipe du magasin Bébébouille (vêtements pour enfants) tous les quinze jours ! La commune remercie ses participants ainsi que tous ceux qui ont participé à relayer notre appel !

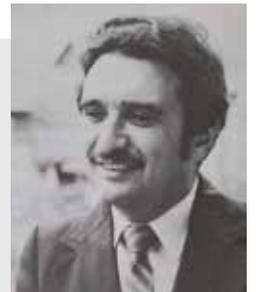
📧 police@villard-bonnot.fr - ☎ 04 76 45 79 50

leCHIFFRE

10

10 nouveaux arbres ont été plantés sur le parking du lycée Marie-Reynoard, par l'équipe des espaces verts. Cette opération participe aux efforts de végétalisation de la commune.

[Hommage]



Décès de Gabriel Soto Ancien maire de Villard-Bonnot

Gabriel Soto s'est éteint le 11 mars 2021. Né le 20 décembre 1940, Gabriel Soto était un enfant du pays. Il a grandi et travaillé dans la Commune. En 1957, il entre aux Papeteries de Lancey où il fera l'ensemble de sa carrière, jusqu'en 1995. En parallèle, il est élu délégué du personnel, et intègre le Parti Communiste en 1967. C'est en 1977 qu'il devient maire de Villard-Bonnot pour la première fois. Il assurera deux mandats supplémentaires de 1983 à 1989 et de 1989 à 1995. Le Maire et le Conseil Municipal de Villard-Bonnot saluent son engagement pour la Commune. ●



[Emploi]

?

Connaissez-vous



L'AGI vous donne rendez-vous en mairie tous les mercredis !

Le saviez-vous ? L'AGI [Association Intermédiaire du Grésivaudan], qui est d'ailleurs conventionnée avec le CCAS de Villard-Bonnot, tient une permanence tous les mercredis en mairie. Ainsi de 9 h à 11 h, Patrick Boucharlat, directeur de l'association, est à votre écoute et vous accompagne tout au long de votre démarche d'insertion professionnelle : bilan de compétences, rédaction de lettres de motivation, d'un CV, proposition d'emploi ou de missions... ●



04 76 77 76 77
agi@mairie-domene.fr



04 76 92 19 20
www.adeef-gresivaudan.fr



L'ADEF Grésivaudan est une association qui met ses salarié(e)s à disposition de particuliers, de collectivités, d'associations et d'entreprises.

Elle les accompagne dans le cadre de différents parcours d'insertion. Cela permet à des personnes éloignées de l'emploi de reprendre contact avec le monde du travail, et sur une période de deux ans de retrouver le chemin d'un emploi durable. Les missions confiées sont de l'ordre de tout travail manuel (ménage, repassage, vitres, jardinage, aides diverses, déménagement, manutention, mise sous plis, désinfection covid, etc.). Aussi, vous pouvez contacter l'ADEF pour retrouver un emploi mais aussi pour faire appel à leurs services et ainsi contribuer grandement à la réussite de ces parcours. ●



[Jeunes]

Mission locale
œuvre pour
l'insertion
sociale et
professionnelle
des jeunes



Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », les Missions Locales sont mobilisées pour réussir le plan jeunes. Le réseau des 440 Missions Locales accompagne chaque année 1 100 000 jeunes vers l'emploi et l'autonomie.

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous cherchez des solutions ? Poussez la porte de la Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole, située à Crolles ! L'équipe vous aidera à faire le point sur votre parcours de vie et vous accompagnera dans la définition d'un projet professionnel, notamment grâce à l'utilisation de la boîte à outils délivrée par le plan gouvernemental « 1 jeune 1 solution » (France Relance). Selon votre niveau, vos besoins, vos difficultés, vous pouvez bénéficier de réponses

individualisées pour définir un objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir un projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir. L'objectif des Missions Locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales. Pour exemple, le versement de l'aide financière exceptionnelle aux jeunes accompagnés par Pôle emploi ou l'Apec s'appuie sur un diagnostic, social et financier, de la situation du jeune, établi par la Mission Locale. ●



Mission Locale G-A-M
147, rue du Pré-de-l'Horre - 38920 Crolles
04 76 08 08 70

Nuisibles

Attention : frelons asiatiques

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique. En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes. Si vous suspectez leur présence, n'hésitez pas à faire un signalement sur la plateforme numérique ou contactez GDS Rhône-Alpes. ●

L'ambroisie sévit toujours, restez prudent !

Cette plante, lorsqu'elle est en période de floraison (août-septembre), libère son pollen et peut provoquer de graves allergies : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma... Aussi faut-il rester prudent et avoir les bons gestes. Les techniques curatives : L'arrachage complet de la plante. Attention : le port de gants et de masque est fortement recommandé ; le fauchage, le broyage et la tonte avant la floraison. Les techniques préventives : l'installation de membranes textiles autour des plantations ; le paillis qui protège le sol et bloque la végétation ;

la végétalisation concurrençant l'ambroisie qui de fait, ne se développe pas.

Rappel : Au printemps, les agents communaux réalisent une tournée pour repérer la présence d'ambroisie. Tous les plants pouvant se trouver dans les espaces publics sont alors supprimés et les propriétaires des parcelles envahies sont alertés. Si vous avez un doute sur la présence de cette plante chez vous, n'hésitez pas à contacter l'équipe Espaces verts. ●

Moustiques tigres : privez-les d'eau !

L'été arrive et avec lui... le moustique tigre ! Aussi, pensez à avoir les bons réflexes dès ce printemps. Si la Commune fait appel depuis 3 ans à l'Entente Interdépartementale de Démoustication afin de lutter contre ce nuisible, l'implication de tous reste nécessaire pour que l'invasion recule. En effet, le moustique se développe dans l'eau, peu importe la quantité. Veillez à ne pas conserver d'eaux stagnantes chez vous !

Matériels de jardin, jouets : videz-les, retournez-les ou rangez-les ! Déchets : certains peuvent retenir de l'eau, pensez à les sécher. Coupelles sous les pots de fleurs, seaux, arrosoirs... : videz-les au moins une fois par semaine. Gouttières, rigoles, regards d'évacuation : curez-les pour faciliter l'écoulement des eaux. Réserves d'eau : couvrez-les de manière hermétique. Piscines et bassins : évacuez l'eau pouvant être retenue sur les bâches. ●



Frelons asiatiques

www.frelonsasiatiques.fr

GDS Rhône-Alpes :

09 74 50 85 85 ou infos@gds38.asso.fr

Ambroisie

services.techniques@villard-bonnot.fr

Moustiques tigres

www.eid-rhonealpes.com

Bien vivre ensemble



Bruit

Bricolage et appareils à moteur

(Arrêté préfectoral de l'Isère 97-5126)

- Autorisés du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
 - le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 - le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h
- Le seuil des 22 h n'existe pas. Tout bruit excessif peut être sanctionné, quelle que soit l'heure. Vous risquez une contravention de 3^e classe pour émission de bruit ou tapage diurne ou nocturne troublant la tranquillité d'autrui. ●



Feux

(Arrêté préfectoral n° 2013-3220020)

Tous les feux de végétaux et autres matériaux sont strictement interdits et cela toute l'année. Déposez vos déchets dans l'une des déchetteries intercommunales (voir encadré page de droite). Taille de haies (Article 673 du Code civil) Vous devez couper les branches qui dépassent sur la voie publique et sur la propriété du voisin. ●



Nos amis les chiens

(Code Pénal, art. R633-6)

Respectez la propreté des lieux publics et de votre cadre de vie. Vous devez conduire votre animal dans les parcs à chiens conçus à cet effet ou ramasser ses déjections sur la voie publique. Ils doivent également être tenus en laisse dans les zones urbaines. Les déjections canines dans les espaces publics sont passibles d'une contravention de 3^e classe d'un montant de 68 €. ●



[Déchets]

Interpeler les usagers pour les sensibiliser

#stopauxerreursdetri

CHERS PARENTS FATIGUÉS, EN JETANT LA COUCHE DE BÉBÉ DANS LE BAC EMBALLAGES

Tous les agents sentent autre chose que le respect qu'ils méritent

PS : la prochaine fois, merci de jeter la couche dans le bac des ordures ménagères ;)

#stopauxerreursdetri

CHER PROPRIÉTAIRE DE LA BONBONNE DE GAZ ABANDONNÉE DANS LE BAC EMBALLAGE

Le centre de tri vient d'être évacué suite à une légère explosion

PS : la prochaine fois, merci de ramener la bonbonne de gaz là où elle a été achetée ;)

#stopauxerreursdetri

À TOI QUI AS JETÉ TA BOUTEILLE EN VERRE DANS LE BAC EMBALLAGES

Pierre, opérateur de tri, vient de passer 8 heures aux urgences

PS : la prochaine fois, merci de jeter la bouteille en verre dans le bon bac ;)

Pour lutter contre les erreurs de tri, Le Grésivaudan lance une campagne de sensibilisation. L'objectif est simple : susciter une prise de conscience de nos comportements lorsque nous trions mal nos déchets. Par effet de ricochet, si les emballages sont mieux triés, ils seront mieux valorisés.

Cette action de communication découle des résultats observés lors de la campagne de caractérisation des déchets, menée en septembre 2020 sur le territoire du Grésivaudan. En prélevant directement dans les bacs individuels et collectifs des ordures ménagères afin d'analyser leur composition. Cette analyse permet au Grésivaudan de connaître les points d'amélioration et donc d'adapter sa communication sur le sujet. L'étude en elle-même a montré que depuis 2017 (date de la dernière étude) notre quantité de déchets a diminué de 14 %. Les déchets biodégradables représentent encore 50 % de notre poubelle. Il s'agit des déchets alimentaires. Autre point : bien que la quantité d'emballages en plastique et de papiers recyclables retrouvée dans les ordures ménagères ait diminué depuis 2017, il en reste encore 18 % (même sales, ces emballages peuvent être jetés dans le bac jaune). De nombreux autres déchets valorisables ont été récupérés lors de cette caractérisation. Les déchets électroniques tels que les chargeurs de téléphones, les piles, les ampoules, les médicaments ont été retrouvés alors qu'ils sont à déposer à l'entrée des grandes surfaces, en déchetterie ou en pharmacie. Autre point négatif : la quantité de textile a augmenté et cela, malgré les 85 points de collecte de textiles installés sur le territoire. ●



Le point proche de chez vous ?

www.refashion.fr/citoyen/fr



Budget 2021

Le cap est fixé pour les orientations budgétaires du mandat



Fonctionnement

9 650 355 €

| | |
|---|-------------|
| Charges à caractère général..... | 1 932 670 € |
| Charges de personnel..... | 3 384 000 € |
| Atténuations de produits..... | 278 000 € |
| Dépenses imprévues..... | 10 000 € |
| Opérations d'ordre entre sections..... | 380 000 € |
| Virement à la section d'investissement..... | 1 892 028 € |
| Autres charges gestion courante..... | 1 605 035 € |
| Frais financiers..... | 136 622 € |
| Charges exceptionnelles..... | 12 000 € |
| Dotations aux amortissements..... | 20 000 € |

| | |
|--|-------------|
| Excédent reporté..... | 1 506 815 € |
| Atténuation de charges..... | 50 000 € |
| Opérations d'ordre entre sections..... | 80 140 € |
| Produits des services..... | 517 800 € |
| Impôts et taxes..... | 6 070 800 € |
| Dotations et participations..... | 541 800 € |
| Autres produits de gestions courantes..... | 733 000 € |
| Produits financiers..... | 150 000 € |

Investissement

6 157 727 €

| | |
|--|-------------|
| Opérations transfert entre sections..... | 80 140 € |
| Opérations patrimoniales..... | 7 795 € |
| Dotations, fonds divers, réserves..... | 19 138 € |
| Emprunts et dette assimilées..... | 831 000 € |
| Immobilisations incorporelles..... | 176 454 € |
| Immobilisations corporelles..... | 1 987 459 € |
| Immobilisations en cours..... | 2 926 741 € |
| Comptabilité distincte rattachée..... | 129 000 € |

| | |
|--|-------------|
| Excédent reporté..... | 2 123 157 € |
| Virement section de fonctionnement..... | 1 892 028 € |
| Opérations transfert entre sections..... | 380 000 € |
| Opérations patrimoniales..... | 7 795 € |
| Dotations, fonds divers, réserves..... | 1 360 000 € |
| Subventions d'investissement reçues..... | 265 747 € |
| Comptabilité distincte rattachée..... | 129 000 € |

Le 23 mars, le Conseil municipal de Villard-Bonnot a voté son budget pour l'année 2021. Il s'agit d'un moment important dans la gestion des affaires de la Commune. Cela est d'autant plus vrai, lorsque le budget en question s'avère être le premier de ce nouveau mandat. Il acte et ancre les projets d'avenir dans la réalité et donne ainsi à voir les grandes lignes qui dessineront les 6 prochaines années.



Quelques mots de...

Patricia Baga

2^{ème} Adjointe
Chargée des finances,
du Commerce local
et des associations

« Cette année et pour la quatrième année consécutive, nous n'aurons pas recours à l'emprunt pour réaliser nos investissements respectant ainsi notre engagement de maîtriser notre endettement tout en maintenant notre niveau d'investissement, dont le budget s'élèvera à 6 millions d'euros dont 1,49 million de restes à réaliser, l'impact du COVID a en effet ralenti certains chantiers.

En ce qui concerne les dépenses nouvelles, il s'agit pour l'essentiel :

- de la poursuite des travaux de la gendarmerie ;
- de la réhabilitation thermique et acoustique du gymnase Jean-Jaurès et des anciens locaux de la CPAM en vue de la création d'une école de musique ;
- de la construction d'une salle associative au stade René-Bœuf ;
- de la création d'un parking et de trottoirs à l'entrée des anciennes Papeteries ;
- d'études pour la création d'un nouveau restaurant scolaire à l'école Victor-Hugo de sanitaires à l'école Libération, ainsi que de la végétalisation de la cour ;
- de travaux de voirie, enfouissement des réseaux etc.

Nos dépenses de fonctionnement restent stables et nous avons la volonté de maintenir un prélèvement nous permettant de garder, pour le futur, un bon niveau d'investissement. Notre budget s'équilibre à 9,6 millions d'euros nous permettant de continuer nos actions en faveur de notre population et de soutenir notre CCAS et ce malgré les effets de la crise sanitaire qui se sont traduits par une diminution de nos recettes mais également par une légère diminution de nos dépenses.

Ce qui va vraiment changer cette année : Suite à la suppression de la taxe d'habitation, l'état s'est engagé à maintenir la recette auprès des communes. Pour ce faire la loi de finances prévoit de compenser ce manque en attribuant aux communes la part de taxe sur le foncier bâti (TFPB) qui jusqu'à ce jour revenait au département. Nous avons donc dû voter un nouveau taux d'imposition TFPB de 41,27 (23,37 communal inchangé et 15,90 taux du département). Cette nouvelle disposition n'impactera pas le contribuable. »

GRAND FORMAT

Budget 2021

FOCUS

Dépenses de fonctionnement

Le budget communal peut sembler complexe. Par certains aspects, il l'est. C'est pour cela, que pour cette année 2021, 4 thématiques sont mises en lumière et illustrées dans ce numéro. Il s'agit pour chacune des dépenses de fonctionnement.



L'ACTION SOCIALE

À Villard-Bonnot, le budget prévoit une ligne à destination de l'action sociale. Ainsi, la Commune verse une subvention annuelle d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Pour 2021, son montant s'élève à 138 850 €. Cela représente 51,66 % des recettes de fonctionnement du CCAS. À noter que cette subvention est en augmentation par rapport à 2020 (105 000 €). Cela permet le financement de l'analyse des besoins sociaux, la prise en charge des repas livrés à domicile, l'édition de supports, des festivités, de l'ensemble des secours et de l'aide sociale facultative.

➔ Recettes : 110 000 € (facturation des repas du portage de repas à domicile)
Excédent 2020 reporté : 14 898 €.

LE CENTRE SOCIOCULTUREL DE BRIGNOUD

Le Centre Socioculturel de Brignoud est une structure intercommunale. Elle est gérée et en partie financée par les communes de Villard-Bonnot et Froges. Elle reçoit également des aides du Département Isère ainsi que de la Caisse d'Allocation Familiale de Grenoble. Les actions que mène le CSC de Brignoud relèvent à la fois du domaine social, associatif et/ou culturel.

Pour 2021, Villard-Bonnot versera au CSC de Brignoud 620 000 €. Cela représente 56 % du budget global de la structure. Les 44 % restant sont financés par la commune de Froges. Cet argent participe au fonctionnement du Centre : entretien des locaux, charges liées au personnel, financement des activités (multi-accueil, centre de loisirs, bibliothèque, ludothèque, les services administratifs et techniques, les fournitures, etc.).



SÉCURITÉ

L'enveloppe consacrée à la sécurité comprend le coût lié aux charges du personnel (138 943 € pour 3 policiers municipaux à temps plein); au financement, aux travaux et à l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection aux abords des gares (42 613 €) et du carrefour de la gendarmerie (29 068 €); au remplacement du mat et de la caméra détériorés le 31 décembre 2020 à Brignoud (10 792 €) ainsi qu'à l'achat et la maintenance d'un logiciel pour la police municipale pour exploiter les vidéos (10 000 €).

Enfin, chaque année, la Commune inclut dans son budget une contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Pour 2021, ce montant s'élève à 172 660 €.

➔ Recettes : 1 subvention régionale pour l'achat des caméras 17 755 €.

CULTURE & ASSOCIATIONS

La commune de Villard-Bonnot vote tous les ans une enveloppe destinée à subventionner les associations locales (tous types confondus).

Pour 2021, le montant total s'élève à 125 000 €.

De plus, la ville fait partie du Syndicat Intercommunal pour la Coordination de l'Animation et l'Éducation Musicale (SICEM). Par l'intermédiaire du SICAEM, Villard-Bonnot, avec les communes de Froges et de Le Versoud, contribue au financement du Centre Musical Accords, au prorata du nombre d'élèves villardiens.

La participation 2021 de la Commune au SICAEM est de 103 025 €.



ABS

Analyse des Besoins Sociaux

C'est avec vous que tout se construit !

Afin de proposer et mettre en œuvre une politique sociale pertinente, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville a commandé une analyse des besoins sociaux de la population villardienne. Cette étude a commencé au mois de février et sollicite, au fur et à mesure, les habitants et les acteurs locaux.

Le cadre :

L'analyse des besoins sociaux [ABS]

Une fois réalisée, l'ABS mettra en exergue les besoins collectifs de la population en tenant compte des différents publics qui la composent. Autrement dit, les jeunes, les familles, les personnes handicapées, les seniors... Il s'agit d'un outil d'aide à la décision pour la Commune afin que celle-ci définisse les meilleures actions sociales à mener sur son territoire.

À terme, cela doit permettre la promotion de l'autonomie et de la protection des personnes, de la cohésion sociale, de l'exercice de la citoyenneté et enfin de prévenir les exclusions et d'en corriger les effets. En identifiant les besoins sociaux, la Municipalité sera alors en mesure d'apporter des solutions concrètes dans des domaines dont elle a la compétence.

La Municipalité a confié la réalisation de l'ABS de Villard-Bonnot au cabinet ENEIS Conseil, en début d'année. Spécialisée dans les expertises et audits, l'entreprise accompagne régulièrement les collectivités territoriales dans ce genre de mission.

Interroger, solliciter pour une meilleure connaissance

Après une première rencontre avec l'équipe du CCAS de la ville, le cabinet ENEIS s'est rapidement mis au travail. L'ABS doit permettre d'établir une image de la ville à un instant T. Pour cela, il était nécessaire d'aller au-devant des acteurs locaux et surtout des Villardiens.

Tout d'abord, une série d'entretiens a été réalisée, en visio-conférence, avec les partenaires sociaux, mais également avec des techniciens et des représentants de la vie scolaire et associative. Ainsi, la parole a été donnée, par exemple, à des représentants de la Mission Locale du Grésivaudan, à la vice-présidente de la Communauté de communes Le Grésivaudan en

charge des solidarités et du lien social, à différents personnels du Centre socioculturel de Brignoud (médiathèque, coordinateur enfance-jeunesse-famille). Les témoignages des élus villardiens ont également été recueillis en matière de culture, d'animation, de logement, de sports, d'enfance et jeunesse ou encore de vie associative.

Ensuite, une enquête auprès de la population a été mise en œuvre. Il s'agissait d'un questionnaire en plusieurs parties qui permettait de tester les connaissances du public sur les prestations du CCAS et du Centre socioculturel, la manière dont il se le représente, la façon dont ces structures communiquent ou encore l'utilisation que le public en fait. Le questionnaire a été mis en ligne sur l'application mobile « Villard-Bonnot », sur la page Facebook et le site de la ville. Des affichettes ont été déposées dans les commerces et des versions papier ont été adressées aux 500 seniors recensés au sein du CCAS. Grâce aux enveloppes T qui les accompagnaient, les questionnaires pouvaient être retournés gratuitement à la Mairie par La Poste. ●

[CCAS]



Si le bilan est en cours de réalisation par ENEIS, nous savons que 215 retours de questionnaires ont été enregistrés. Merci à tous ceux qui ont participé malgré les difficultés numériques rencontrées en début de campagne !





Dépenses d'investissement

Au programme : créations et études...

TOILETTES PUBLIQUES AUTOMATIQUES

En 2021, la place Fredet sera dotée de nouvelles toilettes publiques. Exit les commodités vétustes et inadaptées ! La Municipalité prévoit ainsi un budget de 70 000 € pour démolir les toilettes actuelles et les remplacer par un modèle plus récent.

Ainsi, les sanitaires installés seront équipés d'un système de nettoyage, qui se déclenchera automatiquement après chaque passage. D'autre part, et c'est également ce qui a motivé les travaux, ces toilettes seront entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. À terme, les sanisettes du cimetière seront également remplacées. ●



TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DU CIMETIÈRE

De 2016 à 2020, la Commune a mené une procédure de reprise des concessions abandonnées dans son cimetière. 125 emplacements sont désormais en sa possession et feront l'objet de travaux de remise en état. Ainsi, les ossements seront exhumés et déposés dans un reliquaire, qui sera à son tour déposé dans un espace dédié, appelé ossuaire. Les tombes seront comblées, les monuments funéraires seront déposés et démolis. Enfin, des bordures seront créées.

Dans un second temps, des travaux d'embellissement seront menés notamment en désimperméabilisant les allées et en végétalisant certains espaces du cimetière. ●



CRÉATION D'UN PARKING GRATUIT

Afin de faciliter le stationnement et l'accès aux commerces de proximité à Lancey, un parking d'une centaine de places sera bientôt proposé aux usagers, sur l'avenue des papeteries. Le projet comprend également l'étude de la mise aux normes des trottoirs, la création d'une bande ou piste cyclable, l'enfouissement des réseaux secs (éclairage public et Télécom) et l'aménagement de la chaussée incitant les usagers à ralentir. Ce nouveau projet complète le dispositif du stationnement en zone bleue, créé en mars sur le territoire communal. ●



UN RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ÉCOLE VICTOR-HUGO

Plusieurs études de projets seront financées grâce au budget 2021. L'une d'entre elles s'intéresse à la création d'un restaurant scolaire pour l'école maternelle Victor-Hugo. Les enfants et les agents du périscolaire font en effet le chemin tous les midis vers le restaurant Alain Bruno, au sein de l'école élémentaire Libération. À la lumière des derniers effectifs enregistrés à la rentrée de septembre 2020, il apparaît que 98 enfants — répartis dans 4 classes — sont scolarisés à Victor-Hugo. Le bâtiment quant à lui peut accueillir une cinquième classe. À l'heure actuelle, 70 % des écoliers déjeunent au réfectoire. Forte de ses données, la Municipalité a donc lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour trouver l'architecte qui portera ce projet. Le bâtiment sera édifié sur la même parcelle que l'école et sera adapté aux besoins des enfants et des équipes. ●



GRAND FORMAT

Budget 2021

FOCUS



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Suppression de la taxe d'habitation

La réforme de la fiscalité locale vise à faire en sorte que « *la compensation prenne la forme d'une ressource dynamique, pérenne et juste avec une compensation à l'euro près* ».

Dès 2021, pour les communes, la perte de recettes qui résultera de la suppression de la taxe d'habitation sera compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Selon l'engagement pris d'une compensation à l'euro près des collectivités territoriales, un dispositif d'équilibrage reposant sur un coefficient correcteur sera mis en place afin de corriger les écarts de produits générés par ce transfert.

Le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes suppose que celles-ci délibèrent sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB à 15,90 %.

Ainsi, la Commune de Villard-Bonnot, dont le taux 2020 de TFPB était de 25,37 %, a voté un taux supplémentaire de 15,90 % soit 41,27 % pour 2021.

Il n'est pas nécessaire de voter un taux de taxe d'habitation, celui-ci étant figé à son niveau de 2019. Il en est de même pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires. Le taux de taxe d'Habitation reste celui appliqué en 2019 à savoir 7,50 %.

Les taux 2021 seront les suivants :



L'environnement au cœur des préoccupations

Parmi les caps fixés par la Municipalité pour ce mandat 2020-2021, l'environnement est une priorité. Une réflexion globale est en effet menée autour d'un projet visant à offrir aux habitants de Villard-Bonnot un cadre de vie agréable. La notion d'environnement est intégrée au sens large.

Plusieurs problématiques entrent dans le giron du projet communal : privilégier, dès que cela est possible, la végétalisation des espaces, développer des énergies renouvelables, baisser les consommations en énergie de la commune, encourager et favoriser les bonnes pratiques d'entretien, ou encore mettre en place et développer les modes doux sur le territoire...

Ainsi, le budget 2021 prévoit 34 523 € pour la végétalisation de la cour de l'école République à Lancey. Les travaux, à la faveur du chantier de l'extension de l'école, ont été achetés fin mars. Une opération similaire devrait avoir lieu en 2022 pour l'école Libération à Brignoud. La végétalisation des espaces est également au cœur des projets de réaménagement de la place Bizet (VBinfos n° 91), ou encore de celui de la place de l'Église (coût de l'étude 2021 : 65 000 €).

De plus, et à titre d'exemple, le financement de plusieurs études a été voté, afin d'établir et d'adapter en conséquence de futurs projets en faveur des modes de transports sans moteur qui ne génèrent pas de pollution : étude sur les déplacements de type mode doux à Villard-Bonnot (20 000 €); étude pour l'aménagement (réseaux, enrobé, connexions modes doux) et l'embellissement de l'avenue Robert Huant (36 000 €); étude pour l'aménagement et la création d'une aire paysagère sur le quai des négociants/Route Départementale 165 (10 000 €).



Quelques
mots de...

Bruno Goninet

Conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et à la végétalisation de la ville.

« Je suis venu travailler aux Papeteries de Lancey en 1990 et me suis alors installé à Villard-Bonnot. Papa de quatre enfants, je suis particulièrement sensible à la question de la qualité de l'environnement que nous allons leur léguer. Je travaille aujourd'hui comme ingénieur Projet et Environnement dans une Société d'Economie Mixte de Grenoble. Par ailleurs, je suis passionné des fonds marins et engagé dans des actions de protection de ce milieu. Tous ces centres d'intérêt me portent naturellement à une remise en question de l'anthropocentrisme actuel. À mon échelle, j'avais envie d'apporter mon énergie pour donner une orientation plus respectueuse de l'environnement à la gestion de notre commune. C'est ainsi qu'en toute humilité j'ai rejoint l'équipe projet de Patrick Beau. Et quand celui-ci m'a proposé de piloter cette mission transversale relative aux déplacements, à la transition énergétique et écologique j'ai instinctivement accepté. Notre feuille de route est d'optimiser notre patrimoine vert (centrale hydroélectrique notamment) et de déplacer vertueusement notre balance énergétique. Je serai attentif à ce que notre engagement soit pris en compte dans tous les futurs projets portés par la commune : considération et développement des zones végétalisées, intégration des dimensions énergétiques et du respect des biodiversités... Je pense que le respect de l'environnement n'est plus un projet de parti politique mais le sujet central de toute politique. Aussi ces sujets en particulier doivent être menés en concertation avec les Villardiens ; développer une démarche citoyenne par la concertation, la sensibilisation (sans la culpabilisation inutile) la réflexion et l'éco-citoyenneté. Par ailleurs, je suis à votre écoute, ouvert à la discussion et prêt à mobiliser des moyens pour apporter un soutien à toute initiative éco-citoyenne. »

[Travaux]

Clap de fin...

pour 2 chantiers majeurs de la ville

École République Extension inaugurée

Le 24 mars à 14 h, l'extension de l'école République a été officiellement inaugurée. Ainsi, le projet devenu chantier est désormais une réalité !



Parce qu'à Lancey, le secteur scolaire et péri-scolaire est en constante évolution en matière d'infrastructure, la Municipalité avait commandé en 2019-2020, une étude sur l'école maternelle. Cela répondait, d'une part, à une probable ouverture de classe à moyen terme et, d'autre part, à une hausse des effectifs, dans un avenir proche, liée aux projets de logement en cours de construction.

2019 a été l'année de construction du nouveau restaurant scolaire « La petite Marianne », 2021 est celle de l'ouverture de l'extension de l'école République. En effet, malgré le contexte sanitaire, le chantier a pu se poursuivre tant bien que mal. Rappelons que

le bâtiment existant a fait l'objet de plusieurs travaux d'aménagement pour les dortoirs, les sanitaires, la mise aux normes PMR de l'école [...]. Mais de l'extérieur, le regard des passants se pose désormais sur une extension moderne de 86 m² du bâtiment, en bois. La cour a été agrandie et végétalisée. Un préau offrant un espace ombragé et un abri dès le passage du portail agrémentent l'école. Enfin l'enceinte scolaire a été en partie rénovée. ●



Gendarmerie La caserne est livrée

De nouveaux logements et une caserne moderne et fonctionnelle pour les gendarmes de Villard-Bonnot. Voilà le projet dans lequel s'était lancée la Municipalité en 2016.

Dès février 2017, les premiers engins avaient pénétré dans la zone et préparé le terrain. L'ensemble des travaux est constitué d'une succession d'étapes (ponctuée de retards) aujourd'hui bien connue : construction du bâtiment abritant les neuf nouveaux appartements de fonction en septembre 2018, démolition des anciens logements en janvier 2019 pour ensuite permettre la construction de la nouvelle brigade en avril 2019, puis à nouveau une opération de déconstruction de l'ancienne gendarmerie en

mai 2021 qui permettra alors la réalisation des aménagements extérieurs en juin 2021. Aujourd'hui, le projet est dans sa dernière ligne droite. La fin des travaux est annoncée pour le début du mois de juillet 2021. Mais d'ores et déjà la nouvelle brigade a pu être réceptionnée début avril par la Commune. Les gendarmes pourront investir les lieux quelques semaines plus tard, à la fin du mois d'avril. Cela fait, le parking provisoire des militaires sera évacué afin de rendre une partie de son emprise à la place de l'Église. En parallèle, l'ancienne caserne sera désamiantée avant d'être détruite. Enfin viendra le temps d'aménager les parkings, les garages et les espaces verts. ●

Pour une ville propre

Elle était grandement attendue... et la voici enfin ! Elle ? c'est la nouvelle balayeuse ! Depuis plusieurs mois, l'équipe en charge de la propreté urbaine faisait face à l'absence de ce véhicule. Ce dernier était usagé et ne pouvait plus être utilisé en toute sécurité. Si l'achat du nouvel engin fut rapidement voté, la livraison fut quant à elle un peu plus longue. Désormais, il y a une nouvelle balayeuse en ville... la saleté n'a qu'à bien se tenir ! ●



La gendarmerie avant... ↑



↑ ...à ce jour, travaux presque terminés !



Villard-Bonnot « Ville fleurie » ?

[Cadre de vie]



À la conquête de la première fleur du célèbre label

Être labélisé « Villes et Villages fleuris » est un projet ambitieux. Cela demande une vraie réflexion sur l'environnement, une révision des pratiques et du rapport entretenu avec le cadre de vie, et surtout du temps. Cet objectif, obtenir une première distinction auprès du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), est celui que s'est fixé Villard-Bonnot. Présentation du projet.

Un label, une démarche et une philosophie

À l'origine du label national, on trouve l'initiative de l'abbé Wendling, curé de Diebolsheim dans le Haut-Rhin. La Guerre ayant marqué autant les esprits que le territoire, l'homme d'Église choisit de fleurir son canton au début des années 1950. Rapidement, le mouvement prend de l'ampleur et c'est en 1959 que le ministre des transports, des travaux publics et du tourisme crée le Label et le Conseil National « Villes et Villages fleuris » (CNVVF).

Toutefois, n'oubliez pas qu'il ne s'agit pas de fleurissement ! Si l'emblème est la petite fleur rouge (inspirée des géraniums, typique du fleurissement des villages d'Alsace), le label national récompense aujourd'hui l'engagement des collectivités en faveur d'un environnement agréable, d'une vraie qualité de vie. Ainsi, plusieurs axes sont pris en compte : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'animation locale et touristique ou encore l'implication du citoyen au cœur des projets. Une fois ces grandes lignes dessinées, il apparaît que ce projet sera un chantier de longue haleine et bien plus complexe qu'il ne le semble au premier abord.

Les services techniques de la ville en chef d'orchestre

Il s'agit d'un projet d'envergure, porté par la Ville et qui repose – majoritairement – sur les épaules des services techniques. Ces derniers se positionnent ainsi en chef d'orchestre. Car pour atteindre l'objectif d'une première distinction, il faut procéder par étapes. Rappelons en effet, que la labellisation « Villes et Villages Fleuris » s'effectue à différents niveaux. Le premier étant de s'inscrire auprès du Département. Dans cette démarche, la Commune bénéficie de l'accompagnement du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). C'est lui qui proposera à terme (environ 4 ans) la candidature de la ville, s'il estime qu'elle a engagé la démarche dans son ensemble. Le Département sélectionne et accompagne la ville jusqu'à son intégration au label. Toutefois, c'est bien la Région qui attribue les trois premiers échelons du label (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Fleur). La 4^{ème} fleur est remise par le CNVVF. Le Conseil coordonne le processus global de labellisation et demeure un interlocuteur de choix pour la ville tout au long de sa démarche.

Les services techniques de la ville ont d'ores et déjà dressé un état des lieux du cadre de vie communal, entamé les démarches d'inscription, établi un plan d'action et ont créé des outils de gestion ainsi qu'un comité de pilotage. Pour prendre la mesure de l'ampleur du projet, il est intéressant de souligner sa transversalité. En effet, aux soins attentifs portés au monde végétal (cohérence, diversité, patrimoniale...) ainsi qu'à son entretien (raisonné, respectueux de l'environnement et des ressources naturelles), il faut ajouter la prise en compte des problématiques actuelles telles que la qualité de l'air, le développement des modes doux ou encore la biodiversité. Mais plus encore, cette transversalité s'illustrera par le biais de partenariats et s'exprimera au travers de l'animation, de la promotion, et des actions de sensibilisation du public. ●



[Jeunesse]

Le Conseil Municipal Jeunes
fixe aussi le cap de son mandat

À peine élus, les élèves du Conseil Municipal Jeunes s'affairent ! Tout comme leurs aînés, les membres du CMJ se réunissent lors de séances officielles où ils débattent des sujets et des actions à mener à Villard-Bonnot. Le premier conseil s'est tenu le 30 janvier et a permis de déterminer les grands axes et les projets qui porteront les valeurs de nos jeunes élus.



Les jeunes présentent leurs projets au Maire.

Une première séance de travail

C'est dans la salle du Conseil, au premier étage de la Mairie, que 18 membres du Conseil Municipal Jeunes ont pris place autour de la table. Ainsi, Rebecca, Zélie, Gaëlle, Camille B., Chloé, Sacha, Lottie, Julia, Monica, Anna, Jeanne, Noémie, Maëlys, Mel, Gabriel, Lisa, Camille S. et Lalie ont rempli leur fonction en siégeant lors de ce premier conseil de leur mandat. Pour l'occasion, ils étaient accompagnés de Myriam Simonazzi, adjointe chargée de l'Éducation et de l'Enfance et d'Arnaud Bernard, adjoint chargé de la Citoyenneté. Olivier Barré, responsable du service scolaire, remplissait la fonction de secrétaire de séance. Comme il s'agissait de leur première séance de travail, les jeunes élus se sont tour à tour présentés. Rappelons en effet, que le CMJ compte 29 membres au total et qu'ils sont tous scolarisés à Villard-Bonnot.

Certains étudient à l'école Jules-Ferry, d'autres à l'école Libération et d'autres enfin sont de jeunes sixièmes du collège Belledonne. Rapidement, les échanges permettent d'entrer dans le vif du sujet : quels champs d'action, quelles valeurs porter, quelles actions mener. Un bien vaste chantier ! Pour autant, les enfants ont pris le temps de s'exprimer, chacun à tour de rôle, sur les projets qu'ils ou elles aimeraient mettre en place.

Commissions & actions

De cette prise de parole individuelle, trois commissions ont vu le jour. Elles traduisent en effet les valeurs que souhaitent défendre nos jeunes élus. Ainsi, leurs préoccupations se tournent vers

« les sports et équipements », vers « la nature et l'environnement » et enfin vers « la citoyenneté et le cadre de vie ». Au travers de ces 3 commissions, les membres du CMJ se sont constitués en groupes de travail pour réfléchir à des actions concrètes à réaliser durant leur mandat.

Rapidement, l'envie d'agir et le dynamisme qui caractérisent la jeune génération font remonter des idées d'actions simples et efficaces, comme des projets plus ambitieux. La séance est productive ! Ainsi, dans la **Commission Sports et Équipements**, un souhait de renouveau dans les activités sportives à l'école se dessine. Cela ne sera pas facile, car ce domaine de compétence est celui de l'Éducation Nationale, mais nul doute qu'une réflexion plus poussée des jeunes, leur permettra d'apporter leur pierre à l'édifice.

Au sein de la **Commission Nature et Environnement**, les idées fusent : un refuge pour animaux, une opération ramassage de déchets, la sensibilisation à plus de propreté, la plantation de plus d'arbres et d'espaces verts sur la Commune ou encore d'avoir quelques arbres fruitiers dont les mets seraient accessibles à tous.

Enfin, du côté de la **Commission Citoyenneté, Cadre de vie**, le CMJ a rapidement proposé des actions phares : participation aux commémorations, vente de bleuets, plus d'abris bus à proximité du collège, plus de radars pédagogiques, des cheminements piétons autour de l'école Libération, des poubelles dans les rues et cours d'écoles en développant des supports de communication (affiches, historiettes...), plus de verdure également et l'envie d'un parc. ●

Ce qu'il se murmure...

À l'issue de ce Conseil, les jeunes élus ont convenu d'élaborer un projet d'affiche anti-tabac pour leur prochaine séance. Cette affiche sera apposée aux abords des écoles et sensibilisera les adultes à l'usage du tabac à proximité des enfants (santé et pollution). D'autre part, il serait envisageable que le CMJ soutienne le Centre Socioculturel de Brignoud dans la réalisation de son projet environnement. (Cf. : article p. 18). En effet, tous deux partagent l'envie de mettre en place une opération ramassage des déchets. ●



[espace] ARAGON

En activité

malgré la fermeture au public

L'espace Aragon fermé... se refait une beauté

Derrière ses portes, l'Espace Aragon opère quelques changements, quelques rénovations afin de pouvoir mieux vous accueillir lorsque l'État donnera son feu vert.

Ainsi, tout au long des mois de novembre et de décembre 2020, l'équipe du cinéma a profité de cette fermeture prolongée pour procéder à un grand nettoyage de l'équipement. Les techniciens ont réalisé l'inventaire complet du matériel et ont dégagé les sous-sols de l'Espace Aragon encombrés par des stockages de matériels obsolètes ou inutilisables. Ce tri a permis la création d'une nouvelle loge.

Une société spécialisée dans le ménage industriel a procédé à un grand nettoyage de l'ensemble du bâtiment et les vitres cassées du premier étage ont été remplacées. Enfin, en février et mars, un important et « indispensable » travail d'embellissement a eu lieu. L'ensemble des housses des fauteuils de la salle principale, usées et abîmées, a donc été remplacé. C'est donc une salle agréable et refaite à neuf qui vous sera accessible, dès la réouverture. ●



© Le Grésivaudan / Espace Aragon



Zoom sur les résidences d'artistes

Depuis l'entrée en vigueur des restrictions en lien avec la situation sanitaire, les lieux culturels voient leurs activités très fortement impactées. Si dans le numéro précédent, la rubrique Culture & Loisirs présentait comment le musée Maison Bergès faisait la part belle au numérique, ce n° 92 propose de mettre en lumière l'une des activités de l'Espace Aragon peu connue du public, mais qui a perduré malgré la crise.

Outre les séances de cinéma, les expositions et les spectacles, l'Espace Aragon a conservé une activité artistique: les résidences d'artistes. Il s'agit en fait d'accueillir un ou plusieurs artistes afin qu'ils effectuent un travail de recherche ou de création, sans qu'il n'y ait d'obligation de résultat.

Comme l'explique l'équipe de l'Espace Aragon, cette activité a pour objectif « d'apporter notre soutien aux artistes du territoire du Grésivaudan et plus largement du département de l'Isère en accueillant deux compagnies en résidence. C'est une façon de soutenir leurs projets de création et de les valoriser ».

Ainsi, la compagnie crolloise « Le Bateau de papier » a profité de la scène et des équipements pour peaufiner sa nouvelle création « Les As » et la compagnie « l'Escabeau » pour travailler sur son nouveau spectacle « L'amant », de Harold Pinter. ●



© Le Grésivaudan / Espace Aragon



Centre socioculturel de Brignoud

Les brèves du centre



Dans le rétro

Joli succès pour l'Édition en ligne de la Ludocturne

Repenser l'événementiel, s'adapter, innover. L'équipe du CSC de Brignoud est à pied d'œuvre pour maintenir ses activités et surtout ses animations et interactions avec du public. Si certains rendez-vous ont été annulés, d'autres ont pu en revanche être adaptés, notamment grâce au numérique. Il faut dire que certains secteurs s'y prêtent mieux que d'autres.

Ainsi, le 5 mars, la ludothèque du Centre proposait la première édition en ligne de la Ludocturne. De quoi parle-t-on au juste ? Il s'agit d'une soirée dans l'univers de la ludothèque, cet antre aux mille et un jeux. D'ordinaire, le public est accueilli au 12 rue de Lamartine, de 20 h à 23 h, et l'événement est animé par Jonathan, le ludothécaire. Il conseille, explique et/ou fait découvrir les pépites et autres coups de cœur dont il dispose dans ses rayonnages. Et de ce côté-là, tout le monde trouvera son bonheur : jeux de constructions, jeux de société, jeux de plateau ou

encore jeux de rôle... Collaboratifs ou compétitifs, pour les petits ou pour les grands !

Seulement voilà, la crise sanitaire a obligé les équipes à se réinventer. Les organisateurs ont donc proposé une version à distance. Comment ? Dans un premier temps, un logiciel pour s'entendre et communiquer a été mis à disposition. Ensuite, un espace numérique, accessible avec une connexion internet, a remplacé le traditionnel plateau de jeu. Tutoriel et temps d'adaptation représentèrent une étape nécessaire, mais cela a malgré tout permis de maintenir l'événement et d'attirer le public. Ainsi, 10 personnes avaient répondu présentes. Un bon début donc, comme l'explique Jonathan : « la mise en route demande encore quelques ajustements suite à l'utilisation de nouveaux outils en ligne, mais au final la soirée a été particulièrement riche en partages et en bonne humeur ! ». De quoi laisser présager un bel avenir pour les futures Ludocturnes ! ●

Initiative



Ensemble pour l'environnement

Appel à candidature

Vous souhaitez rejoindre l'aventure ou simplement en apprendre un peu plus ? Contactez Isabelle, responsable du projet : ref-famille@csc-brignoud.fr
04 76 71 59 60

Les initiatives en faveur de la planète émergent peu à peu sur le territoire communal. Le Conseil Municipal Jeunes avait déjà, dans le passé, organisé des actions de sensibilisation pour lutter contre les déchets sauvages. Plus récemment, dans le cadre de la World CleanUp Day, Romain Labourdette et Caroline Cecchetti ont organisé le 19 septembre 2020 une matinée « nettoyage » des berges. Aujourd'hui, c'est au tour du CSC de Brignoud de proposer une initiative similaire.

Ainsi, « le projet environnement », tel est son nom, est en cours d'élaboration. Lors d'une réunion d'information, le 25 février, l'équipe du CSC a

présenté son idée : organiser un grand ramassage des déchets présents sur les bords de l'Isère de Villard-Bonnot à Froges. Pour l'instant, l'action se déroulerait le temps d'une demi-journée, au cours du mois de juin. Il s'agit d'un projet commun qui souhaite fédérer à la fois les habitants, les équipes du Centre mais aussi les partenaires. Dans cette optique, et si les conditions sanitaires le permettent, le Conseil Municipal Jeunes de Villard-Bonnot devrait répondre présent. C'est en effet une cause à laquelle sont attachés les jeunes élus. Le projet se veut ludique, convivial mais également pédagogique. Suivant cette ligne directrice, les organisateurs réfléchissent à la façon de procéder pour permettre la tenue d'animations pour sensibiliser le public. ●

La structure information jeunesse

À cause de la situation sanitaire, bien des activités et des festivités organisées par le Centre Socioculturel de Brignoud ont été empêchées. Pour autant, certains projets aboutissent, pour la plus grande joie de l'équipe du Centre et... du public! Ainsi, début mars, la Structure Information Jeunesse (SIJ) a ouvert ses portes.

Implantée à la Maison de la Jeunesse, située en face du Collège Belledonne, la SIJ s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 30 ans. Il s'agit d'un lieu ressource pour obtenir des informations actualisées sur

des thématiques du quotidien comme la santé, l'emploi, la mobilité internationale, les études, le logement, les loisirs & vacances. Venir à la SIJ signifie également... accéder à un espace internet et d'impression, être accompagné dans la réalisation de ses projets, être épaulé lors de la conception de CV et de lettres de motivation, entrer dans une structure labellisée Information Jeunes. L'accueil est gratuit et anonyme, individuel ou collectif et surtout, il est accessible tout au long de l'année sur rendez-vous, les mardis et les vendredis de 16 h à 18 h, et les samedis (jours pairs) en période scolaire de 14 h à 17 h. ●

[Nouveauté]



Maison de la Jeunesse

1, allée des Géraniums
38190 Villard-Bonnot

06 48 14 69 82
jeunesse.pij@csc-brignoud.fr



Connaissez-vous le TIPI

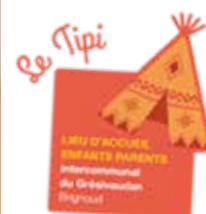
Le Tipi est un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) situé dans les locaux du Centre Socioculturel de Brignoud. Cette structure est un espace de rencontres et d'échanges pour les familles, dont la philosophie émane de la Maison verte fondée par Françoise Dolto.

Sa vocation est d'accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie de l'enfant. Gratuit et anonyme, le Tipi est animé par Séverine Couzon et son équipe les vendredis de 8 h 45 à 11 h 15, en période scolaire et tout le mois de juillet. (Fermé les jours fériés)

Ce Lieu d'Accueil Enfants Parents est géré par la Communauté de communes Le Grésivaudan et, est accompagné dans sa mission par des partenaires tels que le Département de l'Isère, la CAF de l'Isère, des établissements de la petite enfance, des centres de planification, et des associations. ●



© David Greffe



CSC de Brignoud

12, rue Lamartine
38190 Froges

07 71 92 93 45
laep.brignoud@le-gresivaudan.fr

[Petite enfance]

A vos **Agendas !**

Le secteur de l'événementiel a subi de sérieuses perturbations sur l'année 2020 à cause de l'épidémie de COVID 19. À Villard-Bonnot, comme dans de nombreuses villes en France, le programme des festivités a été fortement impacté et continue de l'être. Dépendant des évolutions de la situation et du protocole sanitaire, les informations liées aux manifestations sur la commune seront annoncées sur nos supports numériques au dernier moment. Retrouvez ci-dessous les différents moyens de rester informé de l'actualité de votre ville.



S'informer à Villard-Bonnot en complément du VB infos

« Villard-Bonnot », l'application mobile

Développée pour smartphone et tablette, l'appli mobile de la Commune vous permet d'avoir l'info en temps réel, grâce à son système de notifications. L'information vient à vous ! Parmi les fonctionnalités pratiques mises à disposition, « Brèves », « Agenda », « Espace Aragon », « Musée Maison Bergès », « Centre Socioculturel » et « Actualités » vous éclairent rapidement sur la culture et les loisirs villardiens.

La page FACEBOOK "Ville de Villard-Bonnot"

Mise en ligne début décembre, la ville a désormais sa page officielle Facebook. Retrouvez l'info sous la forme d'un fil d'actualités.

**www.villard-bonnot.fr**

Le site de la ville est un outil ressource. En plus de trouver les infos services, les infos pratiques, les démarches en lignes et bien d'autres éléments, la page d'accueil vous donne accès à l'agenda des associations et les actualités de la Commune.

3 panneaux lumineux

Situés avant le carrefour de Brignoud, devant la Mairie et au carrefour de Lancey, les panneaux lumineux diffusent en continu de 6h à 00h les informations de la ville et du monde associatif villardiens. Ils sont également retransmis sur l'application mobile. « Villard-Bonnot ».

**Dans votre commune****Don du sang**

Collectes **3 juin ; 26 août ; 4 novembre**
de 9 h à 12 h 15 et de 16 h 30 à 19 h 45
au gymnase Jean-Jaurès

Conseils municipaux

Mardi 27 avril - Mardi 25 mai
A 18 h 30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie



Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine. Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr, les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



L'équipe

« Ma voix, ma ville »



L'équipe

« De l'ambition pour Villard-Bonnot »



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Gaby Soto, ancien Maire de Villard-Bonnot. Jean-Claude Torrecillas, co-listier de « Ma Voix, Ma Ville », lui rend hommage.

J'ai rencontré Gaby Soto lors de la campagne électorale des municipales de 1977. Une liste d'union de la gauche était alors composée. Bien que nous ne partagions pas tout à fait les mêmes idées politiques, j'ai tout de suite apprécié l'esprit d'ouverture de Gaby.

Les années d'engagement de Gaby Soto ont marqué Villard-Bonnot. Il s'est investi dans la transformation de la ville en réalisant d'importants équipements culturels, sociaux et sportifs. Il soutiendra de nombreux programmes de logements sociaux et la création de nouveaux quartiers, il se mobilisera dans le développement culturel avec, l'ouverture de l'Espace Aragon et le Centre Musical Accords, sans oublier son implication dans un grand nombre de projets : création du local du club des coucous pour nos anciens à Brignoud, du Dojo, de l'ensemble sportif du Sabot, de la rénovation des salles de classes de l'école Jules Ferry et de la Mairie. Gaby avait ses convictions d'homme de gauche, de communiste convaincu. Il a porté haut et fort les valeurs de tolérance, de solidarité et de fraternité. Je salue le travail remarquable qu'il a accompli pour sa Ville et ses habitants. Je salue l'homme qu'il était, ses qualités d'écoute et d'attention, son investissement sans relâche à la vie politique et communale.

Toute l'équipe de « Ma Voix, Ma Ville » adresse à sa famille et à tous ses proches notre sympathie et nos condoléances attristées. ●

mavoixmaville@gmail.com

Ça y est, le barreau de liaison Grande-Île a été mis en service depuis ce 2 mars !

Nous pouvons désormais circuler sur cette infrastructure routière, située entre Villard-Bonnot et Le Versoud, qui facilite grandement la liaison entre le bourg de Lancey et l'autoroute.

Tant attendue, elle permet ainsi de fluidifier la circulation sur le carrefour de Lancey, en évitant le passage à niveau et en réduisant considérablement le flux des véhicules et des camions sur le quai des négociants et de la rue de l'Isle.

L'entrée de ville est facilitée. La sécurité de l'arrêt du bus scolaire de l'école République et du secteur de la nouvelle place du Marché de Lancey s'en trouve également renforcée.

Enfin, elle nous permet de développer concrètement les projets de création de pistes cyclables et d'aménagement pour favoriser les liaisons des déplacements « modes doux » sur ce secteur, avec plus de sécurité.

Comme à chaque fois, découvrez, au fil des actualités et des actions réalisées, vos élus de la majorité dans les pages de ce magazine communal à caractère purement informatif, au service de tous.

Restant concentrés sur les travaux à mener, nous sommes, comme toujours, à votre entière disposition, en mairie ou lors de nos rencontres officielles pour répondre à vos sollicitations.

Avec la volonté et le plaisir de vous croiser dans votre rue, dans nos commerces ou sur nos marchés, n'hésitez pas solliciter les membres de l'équipe qui consacrent de leur temps et leur énergie pour participer ensemble au bien vivre à Villard-Bonnot. ●

patrickbeau.vb2020@orange.fr

www.ambition-villard-bonnot-2020.fr



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Patricia BAGA, 3^{ème} adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

Hervé LENOIRE, 4^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 5^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 6^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 7^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 8^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Bruno GONINET, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Julien CALLOUX, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'évènementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre de leur élection

Joëlle CACCIATORE, **Pascale LANGUILLE**,

Sabine LARRIU, **Bernadette SORACE**,

Jérôme BIGLIA, **Florence CLOITRE**,

Bruno VILOTITCH, **Brigitte BALBO**,

Bernard BARACCO, **Béatrice SOLLIER**,

Hervé DUBOCHAUD

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre de leur élection

Alain JOLLY, **Gisèle MINASSIAN**

Yann OROY, **Soraya BOUMECHACHE**

Jean-Pierre MIOZZO, **Denise DEDEBAT**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr

Mairie de Villard-Bonnot

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

Sur rendez-vous uniquement

- 🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- 🕒 Le samedi de 9h à 12h
- 📏 **Mesure Covid'19** : permanence du mardi de 17h à 18h30 est fermée durant la période d'urgence sanitaire.

Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Pôle Logement

- 📏 **Mesure Covid'19** : sur rendez-vous uniquement
- 🕒 Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h
Jeudi de 13h30 à 17h

Périscolaire

- 📏 **Mesure Covid'19** : sur rendez-vous uniquement
- 🕒 **Accueil physique** : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- 🕒 **Accueil téléphonique** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vie associative

- 🕒 Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Urbanisme

- 🕒 Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- 🕒 Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

Rappel



CONSEIL MUNICIPAL

Vous souhaitez prendre connaissance des sujets débattus en Conseil municipal ?
Tous les procès-verbaux sont accessibles en ligne ou sur l'application mobile.

www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus
📄 Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

- Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze
- 🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ☎ 04 76 99 70 00
- ✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
- www.le-gresivaudan.fr/eaux



Etat Civil

• NAISSANCE •

DEBORDE Milena 30/03/2021

• DÉCÈS •

- CALVI Marguerite, ép. CERANTOLA 11/01/2021
- GUIDI Marino 14/01/2021
- PERROUSE Noël 18/01/2021
- BARMASSE Georges 18/01/2021
- MANGIONE Marie, épouse ROMERO 22/01/2021
- COURCIER Jean-Baptiste 25/01/2021
- FERRUCCI Sabina, épouse TRITTO 2/02/2021
- MOUCHE Richard 14/02/2021
- MIRAS SANCHEZ Isabel, épouse GONZALEZ GARCIA 18/02/2021
- VINAY Monique, ép. MENDEZ-GARCIA 4/03/2021
- GUASCO Robert 6/03/2021
- MICHEL Odette, ép. ZIEGELBAUM 8/03/2021
- GIRAUD-CARRIER Yvonne, ép. SANCHEZ SOTO Gabriel 10/03/2021
- BENNOURI Ounessa, ép. HASSANINE 18/03/2021
- VARRAZ Denise, épouse SILBERICH 21/03/2021
- MENDEZ-GARCIA Jean 25/03/2021
- FABBIAN Elio 28/03/2021

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

✉ com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

Déchets

Encombrants : inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 45 (Services techniques)
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr
- 📅 Calendrier 2021 : 14 avril - 9 juin
8 septembre - 10 novembre

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins à risques infectieux

www.dastri.fr

Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

- ☎ 36 35
- SNCF voyages** (achat des billets « grandes lignes »)
- www.oui.sncf
- SNCF TER** (achat des billets « régionaux »)
- www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



- ☎ 0820 08 38 38
- www.transisere.fr et www.vfd.fr



- ☎ 0 800 941 103
- n° vert, service et appel gratuits
- www.tougo.fr
- www.transportsdugresivaudan.fr
- Horaires des bus disponibles en mairie
- ☎ 04 76 45 79 45



Pharmacies de garde

Attention : ce planning peut changer

- ☎ 39 15
- www.servigarde.fr
- 📱 Appli « Villard-Bonnot » Tuile [VB au quotidien]



Avril

- V2 → D4 Champ (Barry) (04 76 71 40 75) Champs-près-Frogès
- L5 → J8 L'Orchidée (04 76 71 43 36) Lancey
- V9 → D11 Djian (04 76 52 23 42) Saint-Ismier
- L12 → J15 Ferradou (04 76 77 26 39) Versoud
- V16 → D18 Luu Duc (04 76 08 01 59) Crolles
- L19 → J22 Belle Etoile (04 38 92 02 15) Crolles
- V23 → D25 De Bernin (04 76 08 03 19) Bemins
- L26 → J29 Brignoud (04 76 71 40 03) Brignoud
- V30 → D2 Centrale (04 76 77 23 26) Domène

Mai

- L3 → J6 Dent de Crolles (04 76 08 92 81) Crolles
- V7 → D9 Charmettes (04 76 77 44 59) Domène
- L10 → J13 Fontaine-Amélie (04 76 52 28 62) Saint-Ismier
- V14 → D16 Frogès (04 76 45 71 44) Frogès
- L17 → J20 Plemer (04 76 52 20 17) Saint-Nazaire-les-Eymes
- V21 → D23 Silvestre (04 76 77 23 08) Domène
- L24 → J27 Champ (Barry) (04 76 71 40 75) Champs-près-Frogès
- V28 → D30 L'Orchidée (04 76 71 43 36) Lancey
- L31 → J3 Djian (04 76 52 23 42) Saint-Ismier

Permanences

Catherine Kamowski (IREM)

Député de la 5^{ème} circonscription
Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.
Permanence en circonscription
📍 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux
✉ ciroco3805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.
🕒 Le 1^{er} samedi de chaque mois
☎ 04 76 45 79 45

CLCV 38

Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie de l'Isère
📍 Mairie de Villard-Bonnot, 1^{er} étage
🕒 Tous les 4^{èmes} jeudi du mois - 16-17h

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.
M. Boucharlat
🕒 Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
☎ 04 76 77 76 77

SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M^{me} Myriam Koudlanski
Mesure Covid'19 : annulée jusqu'à nouvel ordre
📍 Maire de Villard-Bonnot
🕒 Le mercredi de 14h à 15h